

Bruno LE MAIRE
Ministre
MAAPRAT
Hôtel Villeroy
78 rue de Varenne
75700 PARIS

Monsieur le Ministre

Dans les prochains mois, l'Union européenne (UE) va négocier sa future politique de pêche pour l'après 2012. L'héritage de la politique actuelle dresse un tableau bien sombre de cette activité : selon des estimations de la Commission européenne, 72% des stocks de poissons sont en situation de surpêche et les entreprises et communautés de pêcheries sont en déclin ou survivent grâce à des subventions. Certaines activités de pêche infligent d'importants dommages collatéraux aux écosystèmes marins, pour preuve les 200 000 oiseaux marins qui meurent chaque année dans les équipements des bateaux européens. Il est essentiel que l'UE mette un terme à cette spirale de la surpêche et de la gestion non durable des stocks de poissons : notamment en reconnaissant que cette situation sape les fondements même de toute entreprise de pêche et impacte également de manière dommageable les écosystèmes marins avec des conséquences imprévisibles. Les données montrent aujourd'hui qu'une meilleure durabilité écologique peut également se révéler avantageuse sur le plan économique¹. L'UE n'a donc aucune excuse pour maintenir cet état de non-durabilité, pas plus que de se désintéresser de nos précieuses ressources naturelles et des trop peu nombreux acteurs de la mer engagés dans la pêche durable. Votre soutien nous sera nécessaire pour garantir que l'UE s'engage dans la voie de la durabilité en garantissant des mers en bonne santé et productives sur le long terme pour tous ceux qui dépendent de ce milieu pour vivre.

Monsieur le Ministre, nous vous demandons de soutenir une politique de réforme ambitieuse et en particulier concernant :

- l'objectif de restaurer les stocks au-delà des niveaux du rendement maximal durable (RMD) d'ici 2015
- les dispositions appelant à des plans annuels basés sur l'approche écosystémique pour chaque pêcherie et de garantir des feuilles de routes strictes pour chacun de ses plans
- les dispositions garantissant que les limites des prises et le plafond de l'effort de pêche n'excéderont pas les recommandations scientifiques
- les objectifs forts en regard de l'approche écosystémique, y compris l'appel à éradiquer les prises accidentelles d'espèces non ciblées telles que les oiseaux marins, les tortues et les mammifères marins.

J'espère sincèrement que la France enverra un message fort pour la pêche durable et les écosystèmes marins et les espèces qui en dépendent lors des négociations pour l'avenir de la politique de la pêche.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

¹ Si les stocks de poissons sont exploités à leur niveau du rendement maximal durable, cela devrait accroître la taille des stocks de 70 % et la plupart des prises augmenteraient de 17 %